

Cher·e·s ami·e·s, cher·e·s collègues,

Nous tenons à vous informer des derniers développements intervenus dans le cadre du projet de fusion de nos organisations.

Dans notre précédente communication, nous vous faisons part du chantier en cours pour rédiger les statuts d'une fédération unique. Les réflexions et travaux menés dans ce contexte ont mis en lumière la difficulté d'articuler nos objets respectifs notamment au niveau de la représentation des Centres culturels.

Entre temps, il nous a été confirmé qu'une fusion ACC-ASTRAC aurait pour effet de réduire nos mandats au sein des instances d'avis du secteur culturel.

Ces constats ainsi que le souhait de préserver certaines spécificités de nos deux asbl au niveau de leur gouvernance ont amené nos conseils d'administration, après mûres réflexions, à la décision de renoncer à l'objectif de la fusion afin de privilégier la perspective d'un partenariat renforcé.

Nous regrettons de devoir abandonner un projet qui nous a fortement mobilisé ces dernières années, mais nos recherches ont nourri une vision commune et fait naître des collaborations intensifiées. Celles-ci contribueront à nous permettre de toujours mieux intégrer nos actions au sein d'une action fédérative riche dans sa diversité, au bénéfice du secteur et de ses acteur·trice·s.

N'hésitez pas à nous poser vos questions et à partager vos réactions.

Les directrices et les présidents de l'ACC et de l'ASTRAC
Patricia Santoro, Liesbeth Vandersteene, Michel Yerna, Christophe Loyen

Association des Centres culturels de la Communauté française - ACC asbl
Avenue des Arts 7-8 1210 Bruxelles
GSM : +32 483 239 001
www.centres-culturels.be

ASTRAC
Réseau des professionnels en Centres culturels asbl
rue du Couvent 4 6810 Jamoigne
+32 (0)61 29 29 19
www.astrac.be